

EPREUVE ENTRETIEN DES LOCAUX

SUJET N° 1

- Assurer l'entretien journalier d'un escalier et d'un palier, avec lavage manuel du sol.

QUESTION ORALE

- Justifier votre organisation.
- Citer les risques liés à cet entretien.
- Indiquer les moyens de prévention.

SUJET N° 1 / CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES	Code 50 33 405	SESSION 2002
EPREUVE : ENTRETIEN DES LOCAUX	Durée : 1h30	Page : 1/1

FICHE TECHNIQUE

N° DU CANDIDAT

N° DU SUJET :

TACHE A REALISER :

Nature des matériaux à entretenir	Nature des salissures	Matériels nécessaires	Produits nécessaires

Déroulement du travail (indiquer uniquement les grandes étapes du travail).

FICHE TECHNIQUE CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES		Code 50 33 405	SESSION 2002
EPREUVE : Entretien des locaux et des équipements	Durée : 1h30	Coef. : 1,5	Page : 1/1

**ENTRETIEN DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS
GRILLE D'EVALUATION**

Noms des jurys :

Signatures

	POINTS	N° DES CANDIDATS				
		N°	N°	N°	N°	N°
I – Respect des règles d'hygiène, tenue professionnelle <i>Si un seul élément de la tenue manque attribuer la note 0</i>	2					
II – Respect des règles - de sécurité - d'économie - d'ergonomie	3					
III – Choix du matériel et des produits	3					
IV – Organisation du travail	5					
V – Maîtrise des techniques professionnelles	5					
VI – Résultats obtenus	5					
VII – Remise en état du matériel - entretien - rangement	3					
VIII – Entretien avec le jury (question orale – justification des choix)	4					
Note globale sur l'ensemble du travail	30					
Observations complémentaires						

**CRITERE DE NOTATION
BAREME – NOTE SUR 30**

I – Respect des règles d'hygiène – tenue professionnelle **2 points**

- Tenue : Blouse et/ou tablier **si un seul élément de la tenue manque,*
 Cheveux attachés *attribuer la note 0.*
 Chaussures stables
 Gants (selon l'activité demandée)
- Lavage des mains (dès que nécessaire)

II – Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'économie, d'ergonomie **3 points**

- Prises de courant débranchées en fin de travail.
- Respect des règles d'économie : utilisation des produits, etc.
- Respect des règles d'ergonomie : position, transport des charges...

III – Choix **3 points**

- Du matériel
- Des produits

IV – Organisation du travail **5 points**

1. Préparation du poste, du matériel.
2. Préparation de la matière d'œuvre.
3. Organisation du poste de travail.
4. Organisation du travail.

V – Maîtrise des techniques professionnelles **5 points**

- Gestes précis.
- Maîtrise des techniques.

VI – Résultats obtenus **5 points**

VII – Remise en état du matériel (entretien – rangement) **3 points**

VIII – Justification orale des connaissances **4 points**

- Justification du choix des produits.
- Justification du choix du matériel, de la technique et du déroulement de la tâche

BAREME / CAP EMPLOYE TECHNIQUE DE COLLECTIVITES	Code 50 33 405	SESSION 2002
EPREUVE : Entretien des locaux et des équipements	Durée : 1h30	Coef. : 1,5
		Page : 1/1